

Interpellation urgente

École-Atelier Rudra Béjart : ne laissons pas tomber ces jeunes danseuses et danseurs !

L'annonce faite par le Conseil de fondation Béjart Ballet Lausanne de fermer, pour une année, l'école-atelier Rudra Béjart a fait l'objet d'une bombe dans le milieu de la danse.

Si l'audit réalisé a abouti au licenciement du directeur et de la régisseuse, c'est surtout la situation de l'école de danse qui est très préoccupante, non seulement pour elle-même mais surtout pour les jeunes danseuses et danseurs qui en font partie. Ces jeunes ont souvent commencé leur carrière dès leur plus jeune âge (dès 4 ans pour beaucoup), conciliant leur parcours scolaire et leur passion, et visant aujourd'hui à des carrières professionnelles. Ce sont des années de dur labeur et de sacrifices qui se voient aujourd'hui mis à néant par des décisions prises sans doute trop tardivement et sans proposer de mesures d'accompagnement adéquates.

Depuis le 1^{er} confinement, la situation des élèves lausannois a été particulièrement difficile. Ainsi, l'école Rudra n'a rouvert qu'au mois de janvier 2021, alors que la plupart des autres écoles de danse avaient repris en juin 2020, voire en septembre 2020. Puis, en mai 2021, l'annonce de la fermeture pour la prochaine année a porté le coup de grâce. Les élèves ont l'impression d'avoir été abandonnés par deux fois par leur institution.

Ce n'est que fin avril que les premiers échos de la fermeture éventuelle sont parvenus aux oreilles des élèves, ce qui ne leur a pas permis de retrouver une place pour la rentrée, les auditions ayant lieu entre les mois de janvier et avril pour les écoles de danse. De plus, l'annonce de la fermeture par simple courrier, sans proposer de rencontre avec le Conseil de fondation, ou à tout le moins sa présidente, afin d'exposer la situation démontre le peu de cas que fait le Conseil de l'école de ces élèves.

Le dégât d'image résultant de la décision de fermeture par le Conseil de fondation est immense : de nombreux articles dans des médias étrangers ont relatés cette fermeture brutale de l'école. Cela aura indéniablement des répercussions sur toute l'image du Béjart Ballet Lausanne tant au niveau local qu'au niveau international.

La Ville étant la principale subventionneuse de la Fondation Béjart Ballet Lausanne qui chapeaute l'école-atelier, elle a bien entendu sa part de responsabilités dans ce dossier.

Le groupe PLR souhaite poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. Quelles mesures ont été prises en amont par le Conseil de fondation pour empêcher la fermeture de l'école-atelier Rudra Béjart ?
2. Comment se fait-il qu'une solution de remplacement des personnes licenciées n'ait pas pu être trouvée ?
3. Quelles aides concrètes ont été apportées aux élèves lausannois afin qu'ils retrouvent une place pour la rentrée 2021 ?
4. Comment fonctionne la gouvernance de l'institution (Fondation Béjart Ballet Lausanne - École Rudra) ?
5. Pour quelles raisons l'école-atelier Rudra Béjart a-t-elle été délocalisée pendant la période Covid ?
6. Comment la Municipalité juge-t-elle le dégât d'image pour l'école, respectivement pour le Béjart Ballet Lausanne ?
7. Quelles sont les raisons qui ont désormais poussé le Conseil de fondation à lancer un second audit relatif à l'ensemble du personnel de la Fondation ?

D'avance, nous remercions la Municipalité pour ses réponses à nos questions.

Lausanne, le 8 juin 2021

Florence Bettschart-Narbel

Françoise Piron

Françoise Longchamp